



CADRES

Guide d'appui à la négociation

Guide CFDT Cadres



Laurent Berger
Secrétaire général
CFDT



ÉDITO

La CFDT s'est engagée pour la signature de l'ANI du 30 octobre 2015 unifiant les régimes Agirc et Arrco.

La CFDT est la première organisation syndicale dans l'encadrement. Elle a donc autorité mais surtout la légitimité pour discuter des cadres, de leur fonction, de leurs missions et des garanties qu'il faut leur apporter. Nous devons aborder ces questions avec responsabilité et ambition.

Contrairement à d'autres organisations syndicales, la CFDT prône un syndicalisme interprofessionnel et inter-catégoriel qui défend les salariés du public comme du privé, l'ouvrier comme le cadre.

L'engagement CFDT se veut un engagement citoyen qui dépasse les intérêts immédiats de telle communauté de travail ou d'idées. Légitime à organiser la confrontation des intérêts contradictoires qui traversent le salariat ; sans conduire à l'écrasement d'un camp sur un autre ; et sans faire droit à toutes les revendications ou pressions corporatistes.

Dans ce contexte, l'apport de la CFDT Cadres est singulier et utile à toute l'organisation. Son caractère interprofessionnel lui donne une légitimité transversale et nationale. Sa tradition de laboratoire d'idées, à la fois sur le plan intellectuel et partenarial, joue dans ce sens. Ni aiguillon, ni donneur de leçons, mais aux côtés des autres militants.

Par ailleurs, la négociation sur l'encadrement et les discussions sur les droits et garanties attachées à la fonction cadre sont une opportunité de développement. Nos bons résultats électoraux dans le collège cadres doivent permettre de faire adhérer un grand nombre de salariés et les rendre acteurs en nous rejoignant.

Enfin, les préoccupations des cadres du privé ont une résonance chez ceux du public, le manifeste cadres est un instrument utile pour contribuer au débat de la place des cadres du public.

L.B.

La version intégrale du guide est disponible
sur demande à l'adresse **contact@cadres.cfdt.fr**